

Rapport public Parcoursup session 2024

Lycée professionnel Agricole Sainte Marie - BTS - Agricole - Développement, animation des territoires ruraux

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments.

Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 11 juillet 2024.

Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

Lycée professionnel Agricole Sainte Marie - BTS - Agricole - Développement, animation des territoires ruraux (7470)

Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : 26%

Taux minimum de bacheliers professionnels fixé par le recteur : 57%

Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée professionnel Agricole Sainte Marie - BTS - Agricole - Développement, animation des territoires ruraux (7470)	Jury par défaut	Autres candidats	2	11	8	8	0
		Bacheliers professionnels toutes séries	18	39	38	38	12
		Bacheliers technologiques toutes séries	10	25	25	25	5

Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Lycée professionnel Agricole Sainte Marie - BTS - Agricole - Développement, animation des territoires ruraux (7470)	Jury par défaut	Autres candidats	Féminin	6	6	6	0	
			Masculin	5	2	2	0	
			Total	11	8	8	0	
		Bacheliers professionnels toutes séries	Féminin	33	32	32	9	75 %
			Masculin	6	6	6	3	25 %
			Total	39	38	38	12	100 %
		Bacheliers technologiques toutes séries	Féminin	14	14	14	3	60 %
			Masculin	11	11	11	2	40 %
			Total	25	25	25	5	100 %

Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
Lycée professionnel Agricole Sainte Marie - BTS - Agricole - Développement, animation des territoires ruraux (7470)	Jury par défaut	Autres candidats	Baccalauréat Général	Sans mention	3	3	3	0	
				AB	3	3	3	0	
				B	2	2	2	0	
				Total	8	8	8	0	
			Diplômes étrangers équivalents au bac	Sans mention	3	0	0	0	
				Total	3	0	0	0	
		Bacheliers professionnels toutes séries	Baccalauréat Professionnel	Échec au bac	1	1	1	0	0 %
				Sans mention	13	13	13	5	41,7 %
				AB	19	18	18	6	50 %
				B	5	5	5	1	8,3 %
				TB	1	1	1	0	0 %
				Total	39	38	38	12	100 %

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
		Bacheliers technologiques toutes séries	Baccalauréat Technologique	Sans mention	6	6	6	1	20 %
				AB	14	14	14	4	80 %
				B	5	5	5	0	0 %
				Total	25	25	25	5	100 %

Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Lycée professionnel Agricole Sainte Marie - BTS - Agricole - Développement, animation des territoires ruraux (7470)	Jury par défaut	Autres candidats	En terminale	7	7	7	0	
			En réorientation	1	1	1	0	
			Non scolarisés	2	0	0	0	
			Scolarité étrangère	1	0	0	0	
			Total	11	8	8	0	
		Bacheliers professionnels toutes séries	En terminale	38	37	37	12	100 %
			Non scolarisés	1	1	1	0	0 %
			Total	39	38	38	12	100 %
		Bacheliers technologiques toutes séries	En terminale	23	23	23	5	100 %
			En réorientation	1	1	1	0	0 %
			Non scolarisés	1	1	1	0	0 %
			Total	25	25	25	5	100 %

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée professionnel Agricole Sainte Marie - BTS - Agricole - Développement, animation des territoires ruraux (7470)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				
		Baccalauréat Technologique	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				
		Baccalauréat Professionnel	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Les critères utilisés en 2024

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Profil scolaire en adéquation avec la formation.	Niveau d'étude Série préparée Date d'obtention du baccalauréat Durée de déscolarisation Moyenne de classe Positionnement au sein du groupe classe Niveau dans les matières générales Niveau dans les modules professionnels Appréciation du PP Méthode de travail ...	Important
	Faire preuve d'une attitude positive et assidue	Participation en classe Engagement au sein de l'établissement Implication dans la formation Taux d'absentéisme ...	Très important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Persuader de la cohérence du profil professionnel	Gérer et animer une équipe de travail Maîtrise des techniques d'animation et de communication Techniques de pilotage de projets ...	Important
Savoir-être	Persuader de la cohérence du profil professionnel	Autonomie Prise d'initiative Dynamisme Sens des responsabilités Réactivité Professionnalisme Esprit d'équipe ...	Très important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Justifier le lien entre le diplôme préparé et la poursuite d'étude	Valorisation des attentes personnelles et professionnelles Projet professionnel présenté et motivé ...	Important
	Argumenter et justifier le choix de la formation	Présence d'un projet motivé Cohérence et pertinence du projet motivé Structuration ...	Important

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
	Avoir participé à un temps fort destiné à l'entrée en BTSA	Tremplin BTSA Portes Ouvertes Intervention dans l'établissement d'origine Journée d'immersion ...	Important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Faire correspondre des expériences professionnelles aux attendus du BTSA DATR	Expériences en animation et/ou encadrement BAFA PSC1 Engagement citoyen ou bénévole Pratiques sportives Pratiques culturelles Mobilité internationale ...	Très important

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) dans l'examen des vœux

Comment prenez-vous en compte les enseignements de spécialité dans votre examen des candidatures ?

Ils ne sont pas pris en compte.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

1-La commission de recrutement est composée d'enseignants de BTSA. Elle est déclinée en 3 sous-commissions: Bac Professionnel, Bac Technologique, Bac Général et autres. Elle a pour objectif d'assurer l'étude de chacun des vœux reçus dans le calendrier défini par la procédure nationale de Parcoursup.

Pour ce faire, la commission devra:

- Définir les modalités et les critères de recrutement des candidats
- Etudier l'ensemble des candidatures
- Classer les candidatures
- Soumettre le classement au chef d'établissement pour validation

L'appréciation de chaque vœu doit être faite au regard de la cohérence entre, d'une part, le projet de formation du candidat, ses acquis et ses compétences et, d'autre part, les attendus de la formation et critères définis par la formation. Nous utilisons une grille critériée répondant aux exigences de la procédure Parcoursup et aux attentes de la formation BTSA Développement et Animation des Territoires Ruraux.

2. Les enseignants qui examinent et sélectionnent les candidatures doivent prendre connaissance de chaque dossier: profil et scolarité du candidat, activités et centres d'intérêt, diplôme préparé ou en cours de préparation, bulletins scolaires, fiche avenir, projet de formation. Évaluer chaque candidature en remplissant la grille critériée. Sélectionner les candidatures répondant aux différents critères et indicateurs d'évaluation. Justifier les candidatures refusées. Présenter à la commission les dossiers des candidats sélectionnés

3. La commission procède au classement des candidats en s'appuyant sur le travail de chaque enseignant. elle doit Organiser le classement: 1er tiers (nombre de places disponibles), 2ème tiers (20% de places supplémentaires), 3ème tiers (liste d'attente)

Attribuer un numéro de classement à chaque candidat

Soumettre le classement des dossiers au chef d'établissement

Classer sur Parcoursup les candidats

Valider le classement

Mettre en ligne le classement

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

La commission a noté que certaines fiches avenir n'étaient pas bien complétées par les enseignants et pas toujours adaptées (commentaires passe partout) au BTSA visé. Les lettres de motivations des élèves parfois non adaptées au BTSA visé. Certains dossiers étaient incomplets et il manque parfois les activités ou responsabilités qui permettent souvent de juger de l'investissement d'un jeune. Il est important pour les candidats - De faire une lettre de motivation qui répond aux attentes du BTS visé. - De bien compléter leur dossier - De ne pas oublier de mettre les activités pratiquées et responsabilités prises durant le temps scolaire (association, sport, délégation etc....) mais aussi en dehors du temps scolaire. Les candidatures venant de pays étrangers sont souvent non adaptées. Avec une méconnaissance de la formation et des débouchés. Des lettres de motivations identiques que l'on retrouve chez de nombreux candidats.

Signature :

ESTELLE JUSSELME,

Chef d'établissement de l'établissement Lycée
professionnel Agricole Sainte Marie